

20 - 21 mai 2025

Les preuves dans les recherches collaboratives du réseau des LÉA-IFÉ

+ d'infos sur : <http://ife.ens-lyon.fr/lea>

## La preuve en éducation et la problématique du bien-être scolaire : enjeu de rapports nuancés entre théorie et pratique

### Communication orale du LéA « Réseau Écoles - Collège à St Laurent du Var 06 »

Contribution sur la thématique de la journée « Les preuves dans les recherches collaboratives du réseau des LÉA-IFÉ »

#### Auteurs :

- Solange CIAVALDINI-CARTEAU, Université Côte d'Azur
- Sylvain BESSONE, ministère de l'Éducation nationale, Collège St Exupéry St Laurent du Var
- Lorris BAILLET, Ministère de l'Éducation nationale, Collège St Exupéry St Laurent du Var

**Mots clés :** Bien-être scolaire, pluralisme méthodologique, rapport vérité/efficacité, preuves anthropologiques

#### Résumé :

La preuve en éducation et la problématique du bien-être scolaire : tensions entre théorie et pratique

Dans les systèmes éducatifs, le bien-être et la réussite des élèves sont des objectifs cruciaux, fondés sur l'idée qu'un élève épanoui apprend mieux et s'intègre plus facilement. Le bien-être scolaire, étudié notamment par le LéA École-Collège Saint-Exupéry 06, soulève des tensions épistémologiques entre les approches fondées sur les preuves (EBP) et celles fondées sur la pratique (PBE). L'EBP vise à généraliser des modèles à partir de données standardisées, tandis que le PBE valorise l'expertise des praticiens et l'analyse qualitative des expériences. Une approche combinée est nécessaire pour appréhender la complexité du bien-être scolaire, qui est multidimensionnel et contextuel. Les méthodes qualitatives, en recueillant témoignages et perceptions, offrent une compréhension fine des dimensions subjectives et objectives du bien-être. Les recherches collaboratives, comme celles menées dans un LéA, permettent d'articuler ces deux démarches. Elles intègrent la diversité des méthodologies et des perspectives des acteurs éducatifs, renforçant ainsi la validité des résultats. L'expertise des enseignants, fondée sur leur expérience quotidienne, constitue une forme précieuse de savoir, notamment en matière de bienveillance éducative. Les débats entre EBP et PBE opposent chercheurs et praticiens sur la légitimité des connaissances en éducation. Gauthier, Bissonnette et Van der Maren (2023) défendent l'EBP pour évaluer l'efficacité des pratiques éducatives, plaidant pour l'utilisation de méta-analyses et d'études expérimentales. Cette approche a motivé l'adoption du modèle systémique de Konu et Rimpelä (2002) dans notre LéA. Cependant, une application trop rigide de l'EBP comporte des risques, comme le souligne Saussez et Lessard (2009), qui défendent un pluralisme méthodologique. Sensevy et al. (2018) plaident pour une ingénierie coopérative qui favorise la co-construction des pratiques par les chercheurs et les enseignants. Cette approche repose sur la complémentarité des preuves statistiques et anthropologiques, s'inscrivant dans les principes des recherches collaboratives en éducation. Chkair et Wagnon (2023) suggèrent d'enrichir la pyramide de la preuve par une « pyramide des acteurs », reconnaissant que l'enseignement nécessite une adaptation aux besoins des élèves. En distinguant les rapports réel/double, moyens/fins, et descriptif/prescriptif, on peut éviter des erreurs d'interprétation des données probantes. Le rapport réel/double mobilise des recherches descriptives pour

comprendre les expériences vécues par les élèves et les enseignants. Le rapport moyens/fins identifie les dispositifs éducatifs susceptibles d'améliorer le bien-être scolaire. Enfin, le rapport descriptif/prescriptif met en évidence la difficulté de déduire ce qui doit être (prescription) de ce qui est (description scientifique).

En conclusion, une approche complémentaire entre EBP et PBE, reposant sur la reconnaissance de l'expertise des praticiens et une collaboration étroite entre chercheurs et acteurs de terrain, est essentielle pour une compréhension holistique et contextualisée du bien-être scolaire. Cette complémentarité s'appuie sur la triangulation méthodologique, conciliant données statistiques et preuves anthropologiques pour mieux appréhender la complexité et la subjectivité du phénomène (Sensevy et al., 2018 ; Ferrière et al., 2015).

## Bibliographie

Chkair, S., & Wagnon, S. (Eds.). (2023). *Les données probantes et l'éducation*. De Boeck.

Ferrière, S., Bacro, F., Florin, A., & Guimard, P. (2015). *Le bien-être en contexte scolaire : intérêt d'une approche par triangulation méthodologique*.

Gauthier, C., Bissonnette, S., & Van der Maren, J.-M. (2023). *La pertinence de l'utilisation des données probantes en éducation à la lumière des rapports théorie-pratique*

[https://r-libre.telug.ca/3064/1/V18Article%20TP%20et%20donn%C3%A9es%20probantesCGSB\\_.pdf](https://r-libre.telug.ca/3064/1/V18Article%20TP%20et%20donn%C3%A9es%20probantesCGSB_.pdf)

Konu, A., & Rimpelä, M. (2002). Well-being in schools: a conceptual model. *Health Promotion International*, 17(1), 79-87. <https://doi.org/10.1093/heapro/17.1.79>

Saussez, F., & Lessard, C. (2009). Entre orthodoxie et pluralisme, les enjeux de l'éducation basée sur la preuve. *Revue française de pédagogie* (168), 111-136. <https://doi.org/10.4000/rfp.1804>

Sensevy, G., Santini, J., Cariou, D., & Quilio, S. (2018). Preuves fondées sur la pratique, pratiques fondées sur la preuve : distinction et mise en synergie. *Éducation et Didactique* (12-2), 111-125.

<https://doi.org/10.4000/educationdidactique.3400>